



MAIRIE DE ST-DERRIEN

BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2016

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h

Veillez noter que la mairie est fermée au public le mardi toute la journée.

☎ 02.98.68.52.44 Mail : saint.derrien@outlook.fr

Le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous. S'adresser à la mairie.

Numéros utiles

- Médecin de garde 15 SAMU, Pharmacie de garde : 3237
- Pompiers : 18 portable 112, Gendarmerie : 17
- Déchetterie de BODILIS : ☎ 02.98.68.99.99
- Lyonnaise des eaux : ☎ 0 977 408 408 – Urgence 24H/24 ☎ 0 977 401 116

Etat-civil

Mariage : Gaël NICOLAS et Véronique PAUL, Le Guilloc

Décès : Jean-Yves CORNIC, Keroudot
Ernest BOURHIS, 10 Le Bourg

Urbanisme

Permis de construire déposé : Christian et Hélène LE VERGE, 8 rue des jonquilles, carport et aménagement des combles

Informations redevance ordures ménagères

Afin de prendre en compte les bonnes informations concernant votre foyer, pour le calcul de la redevance ordures ménagères et d'éviter toute erreur ou doublon de facturation, merci de signaler au service environnement de la CCPL :

- Votre arrivée sur la commune
- Tout changement de situation (modification de la catégorie de facturation : « foyer 1 personne », « foyer mono-parental avec enfant(s) de moins de 25 ans » ou « foyer de 2 adultes et + », déménagement...).
- Si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique en 1 ou 4 fois, vous avez jusqu'au 15 décembre pour nous ramener le mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB (si vous adhérez au prélèvement automatique pour 2016, il sera automatiquement reconduit pour 2017).
- Changement de banque pour le paiement par prélèvement automatique
- Si vous êtes propriétaire d'un logement locatif, merci de prévenir la CCPL de tout changement : arrivée de locataire, vente du logement...
- Pour cela, merci de nous contacter à la CCPL au 02 98 68 42 41 ou environnement@pays-de-landivisiau.com

Passage du dératiseur

En raison d'un imprévu, la date de passage du dératiseur initialement prévue le 19 octobre est reportée au **mercredi 2 novembre** en matinée. Merci de votre compréhension.

Concessions cimetièrre

Certaines concessions sont en trèr mauvais ètat. Elles sont laissées à l'abandon et gènèrent un caractèrre de dangerositè pour les visiteurs. Nous vous rappelons que la règlementation funèraire est trèr stricte sur ce point et que l'entretien des concessions incombe expressément au concessionnaire. Si vous n'avez plus la possibilitè d'entretenir, la Commune peut entamer une procèdure de reprise à votre demande.



FNACA - Commémoration du 11 Novembre

Afin de commémorer la signature de l'armistice du 11 Novembre 1918, la FNACA déposera une gerbe devant le Monument aux Morts **le vendredi 11 Novembre 2016**.

Rendez-vous à 11h00 devant la Mairie pour tous les adhérents et l'ensemble des habitants de Saint-Derrien. Un apéritif sera offert par la Commune dans la salle du Conseil Municipal.

Les adhérents de la FNACA pourront s'inscrire au repas qui aura lieu au restaurant l'Aventura à Saint-Derrien auprès de François Riou ou Armand Kerouanton.

Fête des classes

Cette année, la fête des classes concerne toutes les personnes ayant fait leurs classes à Saint-Derrien pour les années commençant par 1 et finissant par 6 : de 1931 à 1936, de 1941 à 1946, etc.
Rendez-vous le **samedi 10 décembre 2016** au NatyKfé à 18h.



Téléthon à Saint-Derrien



Lors du Week-end **du 2 et 3 décembre** prochain se déroulera le 8^{ème} téléthon inter-associations réalisé sur la commune.

Le début du week-end du téléthon débutera par le **3^{ème} tournoi de foot en salle** organisé à la salle multisports le Vendredi 2 Décembre à partir de 19h00.

Le nombre d'équipes étant limité, les équipes souhaitant s'inscrire dès à présent peuvent le faire auprès de Jean-Yves Postec ou de Michel Guillerm.

Le Samedi 3 Décembre les activités débuteront dès 13h30 par **une marche solidaire** (inscription sur place 5 euros avec boisson et crêpe comprise).

A cela se joindront des ventes de crêpes, de compositions d'art floral, de beurre de baratte, de livres, d'objets de décoration fabriqués par les enfants de l'école Saint-Yves, le tout bien-sûr fait par les bénévoles.

Au bar le « NATYKFE » se déroulera un tournoi de billard à compter de 14h00.

Le soir un repas préparé par les bénévoles sera servi avec au menu : potage, sauté de porc, pommes de terre et endives, far breton et café. Le tarif est de 12 euros pour les adultes et 6 euros pour les enfants (boissons comprises).

L'animation musicale de la soirée sera confiée à Gwenaëlle Le Grand qui avait déjà ravi le public l'an passé.

Le comité d'organisation invite les personnes désireuses de participer, d'apporter des lots, des fleurs à se mettre en relation avec Mado Cadiou ou Yvonne Le Bras ou Jeanne Masson s'il s'agit notamment de fleurs ou de lots. Si vous voulez aider contacter Eric Loaïc.

Inscriptions pour le repas : Mado Cadiou au 02.98.68.55.31/Eric Loaïc au 02.98.24.81.90.

Venez nombreux ! La prochaine rencontre du comité d'organisation aura lieu le Jeudi 10 Novembre au foyer ar Stivel à 20h00.

Bibliothèque

Les permanences de la bibliothèque sont ouvertes :

Le mercredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h



Familles Rurales

La Fédération Régionale de Bretagne est un acteur fort de la formation des personnels professionnels et occasionnels depuis de nombreuses années : la formation des futurs animateurs et directeurs d'accueils collectifs de mineurs dans le cadre du BAFA et du BAFD dans toute la région Bretagne. Familles Rurales propose des formations professionnelles qualifiantes : le BPJEPS Loisirs Tout publics. L'intégralité de nos formations se trouvent sur le site web : www.famillesrurales.org/bretagne ou sur notre site dédié au BAFA et BAFD www.ma-formation-bafa.fr

Trail – Comité de jumelage et CMBK de Lanhouarneau

La prochaine édition aura lieu le dimanche 13 novembre 2016 entre 9h00 et 12h00. Les participants traverseront la commune de Saint-Derrien sur les divers sentiers et chemins balisés dans le secteur de Kerbrat. Contact : Jacques LE GUEN 06 83 99 22 18.

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique. Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes, inondations...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les groupes électrogènes ou les motopompes.

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours (112, 18 ou 15) ;

Les intoxications
au monoxyde de carbone
concernent tout le monde...
Les bons gestes
de prévention aussi.



Le Tri Porteur

L'association a pour but la réduction des déchets. Zone de St Ernel – 29800 LANDERNEAU – Tél : 06 06 41 39 48. Les dépôts se font tous les mercredis de 14h à 16h30.

Vente :

- Mois de Novembre 2016 : samedi 12 de 10h à 16h30/samedi 26 de 10h à 16h30
- Mois de Décembre : Samedi 10 de 10h à 16h30

Nous récupérons tout objet. Pensez à venir nous voir au local avant d'aller à la déchèterie.

L'atelier à Pizza



L'atelier à Pizza est présent tous les mercredis de 17h à 21h au bourg ☎ 06.34.01.37.10

Annonces

- A vendre terrain plat à bâtir, bien exposé, surface bornée 1058 m2. Prix 25 € / le m2
☎ 06.09.14.02.97
- Clé trouvée près de la Mairie. Contacter la Mairie.
- Télécommande pour portail ou garage trouvée dans l'espace multisports. Contacter la Mairie.

PLOUNEVENTER

Dimanche 6 Novembre

KIG HA FARZ du Hand

A partir de 12h
Salle Sklerijenn



Sur place ou à emporter (prévoir plats).

NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie avant le 20 de chaque mois.

Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail